



**Stratégie du Mouvement pour
le renforcement de la nutrition
SUN 3.0**

2021-2025

ANNEXES

« Ébauche » — Version pour consultation

9 juillet 2020

Table des matières

ANNEXE 1 — APPROCHES ET QUESTIONS RECENSÉES DANS LES ÉVALUATIONS EXTERNES DU MOUVEMENT SUN	I
ANNEXE 2 — COMMENT LA STRATÉGIE SUN 3.0 S’INSCRIT DANS LE PROLONGEMENT DE LA STRATÉGIE SUN 2.0.....	III
ANNEXE 3 — MANDAT GÉNÉRIQUE POUR LE COORDINATEUR NATIONAL SUN	VIII
ANNEXE 4 — FINANCEMENT DE LA NUTRITION : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES.....	X
ANNEXE 5 — PROPOSITION DE MANDAT POUR LE GROUPE PRINCIPAL DU MOUVEMENT SUN.....	XII
ANNEXE 6 — SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE RÉSULTATS DU MOUVEMENT SUN POUR GÉNÉRER PLUS D’IMPACT SUR LA NUTRITION EN 2021-2025.....	XV
RÉFÉRENCES	XVIII

Annexe 1 — Approches et questions recensées dans les évaluations externes du Mouvement SUN

Le tableau ci-dessous montre que certains thèmes centraux se retrouvent dans les trois rapports (l'Évaluation globale indépendante [ICE], l'Examen indépendant à mi-parcours et l'Examen stratégique), en particulier la nécessité d'accorder une place centrale à la nutrition, la nécessité de disposer des structures et de la gouvernance requises en soutien à la nutrition et la nécessité d'avoir des systèmes de suivi efficaces en place, afin de pouvoir montrer la valeur ajoutée du Mouvement SUN.

Évaluation globale indépendante	Examen indépendant à mi-parcours	Examen stratégique
Focalisation sur la nutrition	Formulation et suivi de la Stratégie	Évolution du contexte et des difficultés dans le domaine de la nutrition
Renforcement de la nutrition à l'échelle nationale	Amélioration de l'efficacité du Système de soutien mondial	Facteurs de malnutrition, le principe consistant à ne laisser personne de côté n'est pas clair
Harmonisation des parties prenantes	Gouvernance et redevabilité mutuelle	Structure, mandat, composition
Architecture internationale en faveur de la nutrition	Apprentissage et connaissances	Approche du Mouvement SUN — personnalisation, exécution à l'échelle locale, adaptation (climat, fragilité)
Faiblesses de conception	Suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage (MEAL)	Système MEAL « racontant l'histoire du Mouvement SUN »

Le tableau suivant récapitule la couverture et la méthodologie des trois évaluations externes du Mouvement SUN.

Rapport	Méthodologie
Évaluation globale indépendante	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 100 entretiens à l'échelle mondiale et plus de 160 au niveau des pays • Participation à la sélection des téléconférences des réseaux nationaux, divers comités de pilotage des réseaux et une réunion du Groupe principal • Visite du Secrétariat du Mouvement SUN à Genève et participation au Rassemblement mondial • Huit études de cas de pays ont été menées : Bangladesh, Burkina Faso, Éthiopie, Guatemala, Indonésie, Mozambique, Sénégal et Tanzanie • Une enquête en ligne pour recueillir les avis des parties prenantes sur la performance du Mouvement SUN et sur son avenir

Examen indépendant à mi-parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Série de consultations en personne et virtuelles avec le Secrétariat du Mouvement SUN, le Comité exécutif, le Groupe principal et d'autres personnalités influentes dans la nutrition, la programmation multisectorielle et les partenariats complexes • Cinq études de cas : Bangladesh, Côte d'Ivoire, Kenya, Tadjikistan et Vietnam • Une évaluation à 360 degrés : <ul style="list-style-type: none"> • deux enquêtes en ligne : une pour le Système de soutien mondial, l'autre pour les pays • 30 entretiens semi-structurés avec des représentants de l'ensemble du Mouvement et au-delà dans le cadre d'une évaluation à 360° • participation aux réunions et aux discussions du SMS et des réseaux
Examen stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Consultations auprès de plus de 180 personnes • Études de cas dans les pays — Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, Costa Rica, Guatemala, Indonésie, Kenya, Rwanda, Yémen, Région ALC, région Afrique • Observateurs lors de réunions au sein des réseaux et entre les réseaux • Participation au Rassemblement mondial

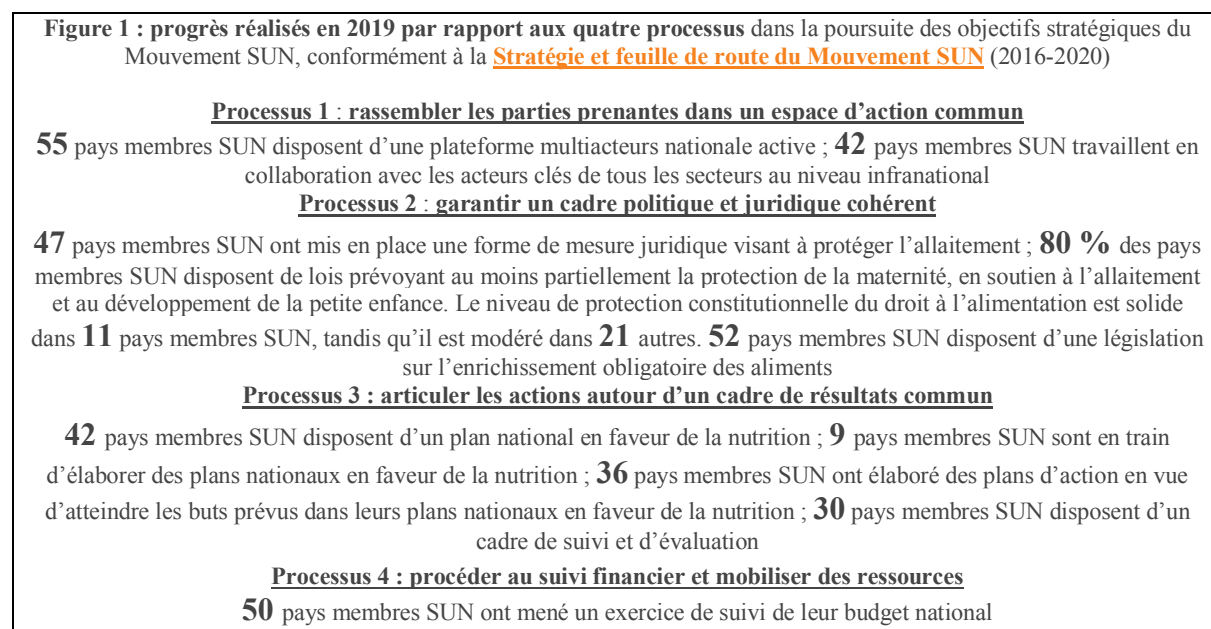
Annexe 2 — Comment la Stratégie SUN 3.0 s’inscrit dans le prolongement de la Stratégie SUN 2.0

Provenant de la Stratégie SUN 2.0	La Stratégie SUN 3.0 s’inscrit dans le prolongement de la Stratégie SUN 2.0 de la manière suivante
La valeur unique de la Stratégie SUN 2.0 du Mouvement SUN réside dans la priorité qu’il accorde à l’instauration d’un environnement social, économique et politique favorable permettant à tous les enfants, où qu’ils soient, de réaliser leur plein potentiel.	Caractéristiques uniques de la Stratégie SUN 3.0 : un mouvement mondial piloté et dirigé par les pays qui mobilise l’énergie, la détermination et les ressources de tous les segments de la société pour atteindre les cibles mondiales en matière de nutrition. Il sera lancé par un processus de réengagement de tous les acteurs du Mouvement.
Objectifs stratégiques de la Stratégie SUN 2.0	
1. Développer et maintenir un environnement politique favorable	Soutenir l’environnement politique favorable face à la menace du COVID-19 et le développer en exploitant les possibilités créées par la pandémie
2. Privilégier et institutionnaliser les mesures efficaces qui contribuent à une bonne nutrition	L’établissement des priorités est encore plus précis afin de mobiliser les énergies, de focaliser les efforts et de promouvoir la redevabilité — en vue d’obtenir des résultats à l’échelle nationale
3. Mettre en œuvre des mesures efficaces correspondant aux résultats communs	Mettre en œuvre des mesures prioritaires, faire un suivi des résultats et apporter les ajustements qui s’imposent. Partager les éléments factuels sur ce qui fonctionne ou non
4. Utiliser efficacement et augmenter considérablement les ressources financières pour la nutrition	Intensifier les efforts visant à suivre les flux de ressources en faveur de la nutrition pour jeter les bases du plaidoyer, de la mise en œuvre et de la redevabilité
Feuille de route de la Stratégie SUN 2.0	
Démarrer avec ce qui existe déjà et s’améliorer en continu pour produire des résultats	Démarrer avec ce qui existe déjà, privilégier les priorités et les actions des pays, s’améliorer en continu pour optimiser les résultats, et recueillir des données, encore et encore
Améliorer continuellement la planification et la mise en œuvre nationales des mesures visant à éradiquer la malnutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l’élaboration au niveau national d’actions prioritaires pouvant faire l’objet d’investissements, définies par le gouvernement avec d’autres parties prenantes nationales • Rallier le soutien de toutes les structures et de tous les Réseaux du Mouvement SUN en faveur de cet ensemble de priorités clairement définies avec un appui et des ressources • Toutes les structures et tous les Réseaux du Mouvement SUN seront tenus responsables du soutien à cet ensemble de priorités • Faire un suivi des résultats et en soumettre des rapports clairs et visibles pour toutes les composantes du Mouvement, en présumant que les ajustements nécessaires seront apportés
Mobiliser, promouvoir et communiquer afin d’avoir une influence	<ul style="list-style-type: none"> • Les priorités des pays aideront à cibler et préciser le plaidoyer au niveau national • Les réussites du Mouvement SUN seront systématiquement consignées, ce qui contribuera largement au plaidoyer national et mondial — la réussite engendre la réussite • La production accrue d’éléments factuels et l’utilisation plus étendue de recherches renforceront le plaidoyer. Par exemple, le Mouvement SUN pourrait établir un dispositif de suivi des actions unifiées de lutte contre le COVID-19 et de promotion de la nutrition qui génère des actualités et alerte les parties prenantes du Mouvement, y compris les donateurs

Provenant de la Stratégie SUN 2.0	La Stratégie SUN 3.0 s’inscrit dans le prolongement de la Stratégie SUN 2.0 de la manière suivante
Renforcer les capacités de collaboration multisectorielle et multiacteurs à tous les niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Le Point Focal gouvernemental SUN est positionné pour une mise à profit maximale en faveur de la nutrition et il bénéficie d’un appui étendu • Les capacités de l’écosystème national concernant le Point Focal gouvernemental sont appuyées par toutes les structures et tous les Réseaux du Mouvement SUN • Des possibilités d’apprentissage à l’échelle régionale seront créées pour les Points Focaux gouvernementaux et pour d’autres parties prenantes à des fins de partage et d’apprentissage, et pour se donner plus de moyens, à chacun, entre eux, et pour tout le collectif
Assurer l’équité, l’égalité et la non-discrimination pour tous, en plaçant les femmes et les filles au centre des initiatives.	<ul style="list-style-type: none"> • La représentation équilibrée des sexes et la conception des questions de genre seront améliorées. Selon le <u>Rapport 2020</u> de Global Health 50/50, le Mouvement SUN n’assure pas une transformation sexospécifique suffisante dans ses orientations sur le travail programmatique, et il conviendrait d’améliorer ses politiques sur la diversité et l’inclusion ainsi que la parité hommes-femmes au sein de son équipe de haute direction • Le Mouvement SUN devra mener une autovérification par rapport aux recommandations en matière d’équité figurant dans le Rapport 2020 sur la nutrition dans le monde • Des mécanismes seront mis en place (par exemple, une enquête annuelle sur l’engagement des membres) pour déterminer si les valeurs du Mouvement SUN ont été respectées
	<ul style="list-style-type: none"> • Les Points Focaux gouvernementaux ne figurent pas parmi les agents du changement dans la section 4 de la Stratégie SUN 2.0 • La première fois que les Points Focaux gouvernementaux y sont mentionnés, c’est à la section 6, page 20, dans la rubrique consacrée à la mise en œuvre. La Stratégie SUN 3.0 est différente. Les Points Focaux gouvernementaux, qui ont participé à la conception de la Stratégie, seront mentionnés dès la première page.

La Stratégie SUN 3.0 repose sur des fondations solides

La Théorie du changement et la feuille de route de la Stratégie SUN 2.0 en 2015 présentaient les moyens par lesquels le Mouvement SUN allait réaliser ses 4 objectifs stratégiques, récapitulés dans la figure ci-dessous.



Beaucoup de progrès a été accompli afin de jeter les bases d'une influence réelle au niveau des pays dans le cadre de la Stratégie SUN 2.0. Premièrement, une analyse indépendante indique que les premiers adhérents au Mouvement SUN s'impliquent davantage en faveur de la nutrition sur les plans institutionnel et opérationnel, tout en faisant remarquer qu'il « est difficile de déterminer si les premiers adhérents étaient déjà davantage impliqués en faveur de la nutrition et donc plus enclins à rejoindre le Mouvement SUN ou si c'est l'adhésion au Mouvement qui a suscité cette implication. La réalité se situe probablement entre les deux » (Fracassi, Siekmans et Baker, 2020). Deuxièmement, beaucoup de progrès ont été réalisés dans le cadre des quatre « processus » qui ont orienté la Stratégie SUN 2.0 (voir la figure 1).

En particulier, la Stratégie SUN 2.0 a contribué à faire en sorte que le dialogue multiacteurs sur la nutrition devienne la norme. À présent, cela doit se traduire de façon plus ambitieuse et décisive en investissements et en actions aux niveaux national et infranational. Le Mouvement SUN doit maintenant devenir un mouvement mieux dirigé et piloté par les pays et axé sur l'action (parallèlement à un plaidoyer homogène et cohérent par les pays). L'identité du Mouvement SUN doit le conduire à soutenir l'intégration de la nutrition dans les structures et actions des pays et dans l'esprit de ses dirigeants, avec l'appui d'un système mondial qui est également axé sur les pays et qui répond à ses besoins et assiste les pays pour financer et mener à grande échelle des actions en faveur de la nutrition adaptées au contexte et fondées sur des éléments factuels.

Les principes d'engagement du Mouvement SUN

- Faire preuve de transparence
- Être inclusif
- Se fonder sur le respect des droits
- Être disposé à négocier
- Être prévisible et mutuellement redevable
- Être rentable en termes de coûts
- Communiquer en permanence
- Agir avec intégrité et de manière éthique
- Appliquer le respect mutuel
- Ne pas nuire

Au cours des deux premières phases, le Mouvement SUN a assis les bases de plusieurs éléments et outils qui encouragent tous les acteurs à travailler ensemble et à se concentrer et s'aligner sur le développement, la dotation en ressources et la mise en œuvre des plans de nutrition nationaux et à tendre vers un Mouvement mutuellement redevable.

Ces éléments et outils comprennent :

- Les principes d'engagement du Mouvement SUN, qui visent à définir un cadre de travail fondé sur les droits, inclusif, mutuellement redevable, transparent et rentable en termes de coûts.
- Le système MEAL et le processus d'évaluation conjointe annuelle en particulier qui jettent les bases de l'évaluation des progrès des pays dans la mise en œuvre de leurs plans de nutrition nationaux et créent un esprit de redevabilité. Le projet de stratégie souligne la nécessité d'un « mécanisme annuel (par exemple, une enquête en ligne sur l'engagement pour évaluer le fonctionnement des composantes du Mouvement SUN) », sans aucune référence à la possibilité de mettre à profit ce qui a déjà été établi. Le Secrétariat du Mouvement SUN s'appuie sur les priorités partagées par les pays membres

SUN dans leurs évaluations conjointes annuelles pour planifier son approche en matière d'appui, de facilitation et de coordination¹.

- Le travail accompli dans un grand nombre de pays membres SUN pour établir et chiffrer leurs plans de nutrition nationaux et réserver une place à la nutrition dans les plans de développement nationaux².
- 50 pays membres SUN ont mené un exercice d'analyse budgétaire, en suivant la méthodologie promue par le Mouvement SUN, et des aperçus des investissements sont désormais disponibles pour chacun de ces pays. Une base de données interactive regroupant les expériences des pays dans les exercices d'analyse budgétaire — couvrant actuellement 30 pays membres SUN — est à disposition.
- Depuis 2014, de nombreux pays membres SUN ont adapté la méthode d'analyse budgétaire du Mouvement SUN à leurs contextes et utilisent régulièrement les orientations permettant de suivre les financements qu'ils consacrent à la nutrition. Les orientations améliorées publiées en 2020 par MQSUN reposent sur les expériences de ces pays et visent à les guider pour surmonter leurs difficultés. Dans le cadre de la transition vers la Stratégie SUN 3.0, les orientations pourront aider à façonner l'appui technique dont bénéficient les pays membres SUN dans l'analyse des fonds publics qu'ils consacrent à la nutrition. Il est important de noter que les avantages des diverses méthodes peuvent être associés pour donner aux pays membres SUN un système répliqué de suivi de leurs dépenses aussi transparent et durable que possible³.
- Avant la pandémie mondiale de COVID-19, au moins 6 pays membres SUN en Afrique et en Asie s'apprêtaient à organiser des tables rondes sur les financements en vue d'obtenir des investissements nationaux et internationaux en faveur de la nutrition.
- En 2017, le Réseau des Nations Unies pour le SUN et le Secrétariat du Mouvement SUN ont lancé un examen de la qualité des plans de nutrition nationaux à l'intention des responsables politiques au sein d'organes de planification nationale et de ministères sectoriels, des parties prenantes du domaine de la nutrition impliquées dans les processus de planification, ainsi que des examinateurs indépendants, afin de contribuer à l'examen systématique des plans de nutrition multisectoriels et d'autres documents de planification sectorielle liés à la nutrition. Le Système de soutien mondial et les acteurs pourraient jouer un rôle bien plus central dans l'utilisation de ce mécanisme d'examen de la qualité, en aidant à établir un environnement plus prévisible et plus transparent pour les discussions sur la mobilisation de fonds.
- En tant que mécanisme de financement catalyseur, innovant et ultime, le Fonds de financement commun du Mouvement SUN pourrait apporter un appui important aux pays membres SUN dans la concrétisation des priorités spécifiques à leurs contextes. Le rôle et l'utilisation du Fonds de financement commun dans le cadre de la Stratégie SUN 3.0 doivent être mieux définis, en tenant notamment compte des aspects suivants :
- Pour aider les pays à exécuter la Stratégie SUN 3.0 et les priorités, le Fonds de financement commun 3.0 devra continuer à être une force d'entraînement et à innover, et correspondre à une diversité accrue de situations (progrès inégaux dans les pays), y compris la mesure dans laquelle les pays sont touchés par les crises actuelles (COVID-

¹ <https://scalingupnutrition.org/progress-impact/monitoring-evaluation-accountability-and-learning-meal/> ; <https://scalingupnutrition.org/fr/progres-et-impact/suivi-evaluation-redevabilite-et-apprentissage-meal/evaluation-conjointe-du-mouvement-sun/>.

² <https://scalingupnutrition.org/fr/echange-et-apprentissage-mutuels/planification-et-mise-en-oeuvre/>

³ <https://scalingupnutrition.org/fr/echange-et-apprentissage-mutuels/planification-et-mise-en-oeuvre/assurer-le-suivi-des-investissements-en-faveur-de-la-nutrition/>

19, climat, conflits) qui pourraient compromettre les réalisations durement acquises en faveur de la nutrition. Pour y parvenir, on peut utiliser différentes fenêtres de financement adaptées aux besoins spécifiques des pays.

- Une telle approche sur mesure requiert d'élargir la participation et la contribution des réseaux des pays à l'identification des besoins, la création d'opportunités et un renforcement de l'appropriation des résultats des projets par les réseaux dans les pays, qu'ils soient les bénéficiaires directs ou non, transcendant la logique de gestion de projet verticale traditionnelle (bénéficiaires de l'UNOPS). L'appui au développement d'espaces de coordination régionale pourrait contribuer à étendre les capacités des réseaux nationaux.
- Il serait possible de mettre à profit la gestion des connaissances et l'assistance technique de façon plus efficace si ces activités étaient financées et facilitées par un mécanisme unifié tel que le Fonds de financement commun, en intégrant les données produites, les conclusions et la mémoire institutionnelle dans un système cohérent, ce qui suscitera une efficacité accrue et permettra d'assurer une cohérence systémique pour les nouveaux programmes et interventions.
- Un Système de soutien mondial unifié doté d'un plan de travail conjoint, d'une stratégie conjointe de mobilisation de fonds, d'un ensemble commun d'objectifs et d'un dispositif conjoint d'établissement de rapports pourrait considérer le Fonds de financement commun comme un mécanisme de financement possible (dans le cadre d'une fenêtre distincte) pour canaliser les contributions des donateurs.

Annexe 3 — Mandat générique pour le coordinateur national SUN

Étant donné que les objectifs nutritionnels recoupent plusieurs secteurs, partenariats et disciplines, il est conseillé de doter le coordinateur national (en tant que dirigeant de la plateforme multiacteurs SUN) des compétences et des capacités nécessaires pour coordonner et rassembler les autres acteurs au sein du gouvernement et en dehors. Idéalement, il se situe dans le cabinet du Président, du Vice-président ou du Premier ministre, selon le contexte national. Le dirigeant de la plateforme multiacteurs doit être soutenu par une équipe multidisciplinaire (comprenant des représentants gouvernementaux et du personnel d'appui provenant d'autres parties prenantes de la nutrition en dehors du gouvernement) qui formera un secrétariat pour la plateforme multiacteurs au niveau national. Les fonctions du coordinateur national et des membres de l'équipe de la plateforme multiacteurs qui l'assistent touchent notamment à des activités de politique, de coordination, de facilitation, de mobilisation de ressources, de plaidoyer, de supervision d'appui, MEAL et de recherche.

Cohérence politique

- Supervision et direction dans l'élaboration de politiques, de plans stratégiques et d'autres éléments de communication liés à la nutrition.
- Direction de l'harmonisation des politiques, des stratégies et des plans portant sur la nutrition dans l'ensemble des principaux secteurs.

Coordination

- Rassembler et coordonner toutes les parties prenantes multisectorielles techniques de la nutrition pour faire avancer les ambitions nutritionnelles dans le pays.
- Lien entre les pays et le secrétariat mondial.
- Être un lien avec le Secrétariat du SUN et les autres points focaux des pays membres SUN.
- Être un secrétaire pour la plateforme multisectorielle de haut niveau dans le pays afin de pouvoir fournir un appui technique au président de la plateforme et d'assurer une tenue adéquate des dossiers.
- Faciliter la coordination et la collaboration des plateformes pour la nutrition dans le pays, aux niveaux national et infranational.
- Assurer l'avancement du programme et du protocole du gouvernement, ainsi qu'une harmonisation et une conformité avec ceux-ci.

Facilitation des parties prenantes de la nutrition

- Faciliter la création d'un environnement propice aux interventions en faveur de la nutrition à différents niveaux.
- Collaborer avec divers partenaires pour harmoniser la mise en œuvre des programmes/projets en faveur de la nutrition, afin d'assurer la prise en compte des priorités nationales et de limiter au minimum les doubles emplois.
- Veiller au renforcement des capacités des membres clés du personnel et des principales parties prenantes dans tous les secteurs liés à la nutrition.

Mobilisation de ressources

- Diriger les efforts de mobilisation de ressources provenant de sources diverses, à la fois locales et nationales.

Supervision d'appui

- Superviser la mise en œuvre des projets liés aux plans nationaux qui sont exécutés par différentes parties prenantes dans le pays.
- Assurer la supervision des programmes multiacteurs en faveur de la nutrition.

Plaidoyer au sein du gouvernement

- Plaider pour l'intégration de la nutrition dans les politiques et programmes sectoriels.
- Plaider pour l'affectation de ressources de la part de tous les secteurs liés à la nutrition au sein du gouvernement, conformément aux plans de nutrition nationaux multisectoriels.

MEAL et recherche

- Ouvrir la voie de la formulation, mise en œuvre, suivi et évaluation du plan/de la stratégie de nutrition multisectoriel du pays.
- Faciliter l'établissement d'activités de suivi et d'évaluation et de systèmes de suivi des ressources.
- Mener des activités de suivi et d'évaluation en utilisant les outils d'évaluation fournis.
- Produire des informations pour le partage, la documentation et la large diffusion des meilleures pratiques, des innovations et des éléments factuels afin d'orienter les programmes.
- Démarrer un programme de recherche sur la nutrition en collaboration avec toutes les parties prenantes, y compris des instituts de recherche, des organismes universitaires et des groupes de réflexion.
- Gérer et partager l'ensemble des connaissances pour renforcer les interventions conjointes et les interventions ciblées, ainsi que la complémentarité parmi les programmes.

Annexe 4 — Financement de la nutrition : informations supplémentaires

Besoins en financements pour des actions contribuant à la nutrition

Entre autres exemples, on peut citer le coût d'un programme intégré portant sur l'agriculture et la nutrition promouvant un accroissement de la production et de la consommation de patates douces à chair orange pour les femmes enceintes et allaitantes ainsi que leurs bébés, allant de 110 à 155 dollars respectivement pour chaque binôme mère-enfant et pour chaque femme bénéficiaire (Levin *et al*, 2019). L'exploitation des plateformes existantes permet une réduction substantielle de ces coûts. Deux analyses des coûts de programmes intégrés sur l'agriculture et la nutrition appliquant une approche standardisée aux méthodes mixtes ont estimé des coûts respectifs par bénéficiaire de 30 et de 41 dollars. Pour les deux programmes, environ la moitié des coûts étaient consacrés à des activités visant à renforcer les régimes alimentaires et la nutrition, et un quart étaient liés à des activités d'amélioration de la production d'aliments nutritifs (Kemp *et al*, 2020). Les transferts d'espèces coûtaient entre 193 et 284 dollars par enfant par foyer en Asie du Sud et entre 360 et 415 dollars en Afrique subsaharienne (Trenouth *et al*, 2018a, Trenouth *et al*, 2018b, Puett *et al*, 2018).

Plus de fonds pour la nutrition et plus de nutrition avec les fonds existants

Les ressources innovantes du Mécanisme de financement mondial et de Power of Nutrition ont contribué aux initiatives de renforcement récentes, et plusieurs autres sources, dont le Fonds fiduciaire pour la nutrition du Japon et la Fondation Bill et Melinda Gates, ont fourni une assistance technique et un appui analytique pour le renforcement. On ne dispose que de très peu de données de suivi des ressources nationales qui, de manière générale, demeurent très modestes, et les informations sur les investissements du secteur privé dans la nutrition ne sont pas claires.

À l'avenir, un nouveau modèle de financement durable sera nécessaire pour la nutrition prévoyant une hausse considérable des ressources nationales. Cela devra passer par un élargissement de l'assiette fiscale et des marges de manœuvre budgétaires dans les pays, dans le cadre de réformes fiscales progressives, en renforçant les mécanismes de collecte des revenus de manière équitable et transparente et en luttant contre l'évasion fiscale, en particulier les flux financiers illicites. Pourtant, les données disponibles ne présentent que des hausses mineures, voire aucune hausse, dans les dépenses nationales en faveur de la nutrition pour la plupart des pays (Results for Development – R4D), et des réductions majeures dans certains. Les pays — notamment ceux dont les capacités budgétaires sont suffisantes — doivent être encouragés à s'engager à renforcer leurs dépenses pour la nutrition à l'échelle nationale. Cela nécessitera une volonté politique et un leadership (y compris de la part des membres du Groupe principal) afin de privilégier la nutrition dans les budgets nationaux. Une attention spécifique doit être accordée aux pays qui passent d'un statut de pays à faible revenu à celui d'un pays à revenu intermédiaire, car leur accès à des fonds de donateurs et concessionnels (y compris à l'Association internationale de développement – IDA) diminue. Il s'agit d'évaluer la viabilité et les conditions permettant de tirer parti des financements à effet catalytique de donateurs et d'organisations multilatérales en vue d'accélérer les financements nationaux pour la nutrition et les systèmes de données pour ces pays. Cela pourrait également impliquer un « mécanisme de financement durable » fournissant des fonds à effet catalyseur en vue d'accélérer les financements nationaux pour la nutrition et d'autres **mécanismes de financement innovant** en faveur de la nutrition (tels que Power of Nutrition et le Mécanisme de financement mondial) qui doivent être étendus à grande échelle, par le biais d'un élargissement et de réformes, mais également en instaurant un environnement favorable à l'émergence de nouveaux mécanismes, et éviter d'alourdir le fardeau de la dette déjà difficile à gérer.

De plus, compte tenu de la dynamique actuelle de la lutte contre toutes les formes de malnutrition (dont la sous-nutrition, mais également le surpoids et l'obésité), et pour mener cette lutte en mobilisant des ressources non traditionnelles, de nombreux gouvernements nationaux sont en train d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques budgétaires (par exemple, imposition des boissons sucrées) visant à lever des fonds. Plus de 47 pays mettent en place ces impôts pour la première fois et pourraient être assistés sur le plan technique pour les élaborer efficacement.

Il est de plus en plus reconnu que les financements doivent non seulement être innovants, mais également avoir un effet catalyseur dans la mobilisation de financements privés nationaux et responsables à des fins d'adaptabilité et de durabilité. Une assistance technique sera nécessaire en soutien à ces efforts. L'**aide publique au développement** (APD) est essentielle, mais limitée — elle doit axer son activité sur les plus exclus et chercher à mobiliser de nouvelles ressources nationales.

Plus de nutrition avec les fonds existants

En plus de trouver de nouveaux financements, il faut améliorer la manière dont les fonds consacrés à la nutrition sont dépensés. Ainsi que le stipulait le guide sur les financements et l'engagement du processus N4G, la devise est « Plus de fonds pour la nutrition et plus de nutrition avec les fonds existants ». Des plans d'action nationaux de qualité pouvant faire l'objet d'investissements occupent une place centrale dans ce cadre, et des outils permettant de renforcer l'allocation efficace des ressources (dont Optima Nutrition) seront utiles aux équipes nationales pour hiérarchiser les priorités de leurs actions afin d'en maximiser les retombées potentielles. L'équité, la transparence et la redevabilité des financements sont essentielles, de même que le suivi des dépenses que les pays et les donateurs consacrent à la nutrition. De plus, des données ponctuelles de qualité permettront d'éclairer l'élaboration des programmes et des politiques, de mobiliser des ressources, de faire un suivi des progrès, de réorienter la trajectoire et de demander des comptes relativement aux engagements pris.

Le Sommet 2020 de la nutrition pour la croissance (N4G) au Japon représente un moment critique décisif pour le financement de la nutrition. Dans le cadre de la devise globale « plus de fonds pour la nutrition et plus de nutrition avec les fonds dépensés », il est impératif 1) d'obtenir des engagements concrets et substantiels pour augmenter les fonds provenant de toutes les sources et 2) d'utiliser des approches plus stratégiques, novatrices et durables pour mobiliser, déployer et assurer l'efficacité de ces ressources.

Annexe 5 — Proposition de mandat pour le Groupe principal du Mouvement SUN

1. Raison d’être du Groupe principal du Mouvement SUN

- 1.1. Le Groupe principal assume un rôle d’émissaire de haut niveau pour le Mouvement, plaidant au sujet de questions spécifiques liées à la stratégie du Mouvement SUN et à l’élimination de la malnutrition et défendant la cause de l’intégration des problèmes aux plus hauts niveaux, et il facilite l’adhésion au sein des agences et des institutions ainsi que dans les forums mondiaux, régionaux et nationaux.
- 1.2. Il confère une légitimité aux niveaux institutionnel et politique et auprès de la société civile et fournit des conseils de haut niveau pour le Mouvement et ses progrès dans l’atteinte de ses objectifs stratégiques grâce à son caractère unique.
- 1.3. Il reflète l’engagement de tous les partenaires SUN, y compris des Nations Unies et de ses partenaires dans le Mouvement SUN, à atteindre l’Objectif de développement durable 2 ainsi qu’à renforcer la visibilité de la nutrition, la soutenir et l’améliorer.

2. Rôle et responsabilités

- 2.1. Il s’agit de l’organe central du Mouvement SUN, qui en oriente la Coordinatrice et le Comité exécutif dans le cadre du renforcement de l’engagement en faveur de la nutrition.
- 2.2. Il apporte des ressources supplémentaires pour le financement de la nutrition.
- 2.3. Il mène des actions de plaidoyer sur certaines problématiques relatives aux défis rencontrés par le Mouvement SUN qui limitent les capacités de ses membres à réaliser leurs objectifs communs, renforçant ainsi son efficacité globale.
- 2.4. Il procède à un examen de haut niveau et à l’approbation de l’orientation stratégique du Mouvement :
 - (a) une fois par an, il invite le Comité exécutif et la Coordinatrice du Mouvement SUN à vérifier ensemble si le Mouvement est en bonne voie d’atteindre ses objectifs, en proposant et/ou en envisageant d’en réorienter la trajectoire selon les besoins ;
 - (b) il fournit des conseils sur les possibilités qui permettrait d’accentuer les efforts dans la réalisation des objectifs du Mouvement et sur les facteurs qui pourraient l’entraver (par exemple, changements climatiques, crises mondiales ou régionales ou nouvelles menaces, processus internationaux).
- 2.5. Il incarne l’esprit et les principes du Mouvement SUN et œuvre à la préservation et la promotion de son caractère unique.

3. Établissement de rapports et redevabilité

- 3.1. Il est responsable vis-à-vis du Secrétaire général des Nations Unies, auquel il rend compte, par la voix de son Président, des progrès accomplis dans la réalisation de ses objectifs.
- 3.2. Il délègue la supervision des activités du Mouvement SUN (par exemple, Coordinatrice mondiale, Secrétariat du Mouvement SUN) au Comité exécutif.
- 3.3. À défaut de statut juridique ou d’obligations contraignantes, les membres du Groupe principal n’ont pas de responsabilité juridique ou fiduciaire à l’égard du Mouvement.

4. Méthodes de travail et engagements

- 4.1. Il se réunit en personne au moins une fois par an pour examiner les progrès réalisés par le Mouvement SUN :
 - (a) en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies qui a lieu en septembre à New York, lors du Rassemblement mondial du Mouvement SUN ou à d'autres occasions ;
 - (b) seuls les responsables se rendront aux réunions du Groupe principal. Aucune délégation ne sera envisagée. Un observateur supplémentaire par membre est invité.
- 4.2. Le Groupe principal défendra vigoureusement les objectifs et les valeurs du Mouvement. S'agissant des questions spécifiques qui touchent le Mouvement, les membres du Groupe principal s'engageront dans des actions de plaidoyer ciblées reposant sur des plans et bénéficieront du soutien de la structure mondiale du Mouvement SUN (Coordinatrice, Comité exécutif et Secrétariat).
- 4.3. Il reçoit des bilans semestriels du Comité exécutif, qui rendra compte de ses travaux intersessions afin d'assurer une supervision directe du Mouvement en temps utile et de lui apporter un soutien. Les détails des responsabilités déléguées sont présentés dans le mandat du Comité exécutif.
- 4.4. En réponse aux rapports du Comité exécutif, le Groupe principal, par la voix de son Président, il pourrait faire ressortir des lacunes ou soulever des questions ou des problèmes émergents en vue de les examiner plus avant et d'y répondre.
- 4.5. Chacun des membres du Groupe principal prend au minimum les engagements suivants : (1) participation à une réunion en présentiel par an, qui serait principalement un événement externe, (2) participation à une réunion virtuelle par an, où le Comité exécutif rendrait compte à l'ensemble du Groupe principal, (3) participation à au moins une autre réunion du Comité exécutif selon les questions spécifiques abordées qui concernent ce membre, (4) un plan de communication adapté pour chacun des membres du Groupe principal sera élaboré avec l'appui du Secrétariat.
- 4.6. La fonction n'implique aucune rémunération, mais des fonds seront mis à disposition pour financer certains frais de déplacement. À titre indicatif, les tarifs suivront les règles et procédures du système des Nations Unies.

5. Président du Groupe principal :

- 5.1. Nommé par le Secrétaire général des Nations Unies, le Président doit s'assurer que le Groupe principal exerce ses activités conformément à son mandat.
- 5.2. Il cherche à mettre en place les membres du Groupe principal et à en tirer parti dans le cadre de questions spécifiques en lien avec les objectifs du Mouvement.
- 5.3. Il s'efforce d'assurer la pleine transparence dans les activités du Groupe principal et de maintenir des voies de communication ouvertes et régulières avec le Président du Comité exécutif et la Coordinatrice du Mouvement SUN.
- 5.4. En sa qualité de plus haut représentant du Mouvement, il peut être appelé à en faire valoir les objectifs aux plus hauts niveaux des infrastructures mondiales de financement et de développement.
- 5.5. Il s'assure que le Secrétaire général des Nations Unies est toujours tenu informé des activités menées par le Groupe principal et le Mouvement SUN dans son ensemble.

6. Processus de nomination des membres du Groupe principal :

- 6.1. Désignés par le Secrétaire général des Nations Unies, les membres du Groupe principal comprennent des dirigeants de gouvernement et d'entreprise et d'autres segments de la société civile, ainsi que du système des Nations Unies. Aucune délégation ne sera envisagée.
- 6.2. À la demande du Secrétaire général des Nations Unies, il exerce son mandat pendant deux ans et demi, avec une possibilité de reconduction sur 2,5 ans. Dans des circonstances exceptionnelles, un troisième mandat peut être envisagé.
- 6.3. Le processus de nomination des membres du Groupe principal sera administré par son Président, la Coordinatrice et le Comité exécutif, par l'intermédiaire de son sous-comité chargé de la gouvernance et de la composition, à la lumière des contributions de toutes les composantes du Mouvement SUN.

Annexe 6 — Synthèse des indicateurs de résultats du Mouvement SUN pour générer plus d'impact sur la nutrition en 2021-2025

Ces indicateurs de résultats doivent correspondre aux cibles des Objectifs de développement durable/de l'Assemblée mondiale de la Santé. Voici des exemples de résultats visés :

- accroissement des taux de couverture des actions essentielles spécifiques à la nutrition (par exemple, vitamine A, compléments alimentaires, allaitement exclusif) ;
- hausse des financements que les gouvernements et les donateurs consacrent aux actions pour la nutrition (par exemple, augmentation de x à y % de la part des budgets gouvernementaux consacrée aux mesures dont l'objectif est l'amélioration de la nutrition et hausse des dépenses des donateurs en faveur des priorités nationales) ;
- adoption et mise en œuvre de nouvelles politiques gouvernementales qui mettent à profit de nouvelles ressources et mesures visant à améliorer la nutrition (par exemple, politiques sur l'agriculture, les systèmes alimentaires et la protection sociale liées à des régimes alimentaires sains et à l'amélioration de la nutrition) ;
- mesures d'incitation politiques pour encourager les entreprises à améliorer l'accès des consommateurs à des aliments nutritifs et sûrs et imposition et réglementation de la commercialisation des aliments néfastes pour la santé/ultra-transformés ;
- développement de l'ensemble des activités de la société civile (par exemple, plus de campagnes, davantage de régions et de communautés locales desservies par les programmes, hausse des activités médiatiques, soutien accru à une imposition des aliments néfastes pour la santé), des Nations Unies (par exemple, renforcement du soutien analytique, davantage de programmes, de personnel et de coordination, établissement et financement de structures d'appui, partenariats et initiatives liées à l'action en faveur de la nutrition) et des entreprises (par exemple, davantage d'entreprises produisant, transformant et distribuant des aliments nutritifs, proposant des programmes en faveur de la nutrition sur le lieu de travail, adoptant des étiquetages améliorés, reformulant leurs produits, enrichissant les aliments de base et réduisant les pertes alimentaires).

Indicateurs programmatiques

- En collaboration avec les partenaires, le Mouvement SUN a promu une approche intégrale relative aux systèmes alimentaires afin de transformer durablement l'environnement alimentaire en tenant compte de la nutrition. (Certains pays considéreront que les systèmes alimentaires seront un moyen de renforcer leurs ambitions nutritionnelles, d'autres non.)
- Plusieurs pays ont réalisé une transformation du marché, par laquelle les gouvernements encouragent les consommateurs et les producteurs à privilégier la consommation et la production d'aliments nutritifs innovants et abordables. Indicateur : % de part du marché des produits alimentaires qui obtiennent au moins 3 étoiles sur le système de classement par étoiles pour la santé.
- Grâce au plaidoyer du Mouvement SUN, les fonds nationaux alloués à la nutrition augmentent. Les financements sont utilisés pour mettre à profit et mobiliser d'autres sources de financement (secteur privé) en vue d'obtenir un effet de levier 1:2 des fonds publics. Indicateur : hausse des fonds nationaux par rapport aux montants de référence en 2020. Mobilisation de fonds publics-privés et financement de programmes conjoints.

STRATÉGIE SUN 3.0 ANNEXES

- Les donateurs mobilisent des fonds à long et à court terme pour la prévention et le traitement de la malnutrition et reconnaissent que la malnutrition aiguë constitue un problème à long terme pour le développement.
- Tous les pays membres SUN ont pris des engagements SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et délimités dans le temps) à l'égard de la nutrition en tant que résultat en faveur de la nutrition pour la croissance, qui se reflètent dans leurs plans nationaux de nutrition.
- La nutrition est bien intégrée dans l'intervention humanitaire (face à la pandémie, aux crises alimentaires, aux crises de déplacements, etc.). Indicateur : nombre de plans d'intervention d'urgence des gouvernements et des parties prenantes humanitaires qui comprennent la nutrition.
- La nutrition est intégrée aux programmes de résilience face aux changements climatiques et aux conflits des pays membres SUN qui sont confrontés à des difficultés climatiques et sécuritaires.

Indicateurs de processus

- Les pays membres SUN sont bien représentés dans les structures du Mouvement. Indicateur : nombre de représentants de pays au Groupe principal/Comité exécutif/Secrétariat du Mouvement SUN.
- La possibilité de se « qualifier » sans sortir de la liste des pays membres SUN — pays hautement performants à un niveau d'engagement différent. En retour, ces pays membres SUN « Stars » pourraient parrainer les pays membres SUN prometteurs. Indicateur : 30 % des pays membres SUN atteignent le niveau « Star » d'ici 2025. X partenariats de parrainage établis entre les pays.
- Le système de soutien mondial du Mouvement SUN, y compris les réseaux, travaille collectivement pour fournir un soutien aux pays, aux niveaux international, régional et national. Indicateur 1 : fonctionnement multisectoriel des partenaires de la nutrition et des réseaux SUN au niveau national. Indicateur 2 : nombre de rencontres organisées conjointement par les réseaux SUN au niveau régional.
- Les capacités des pays, notamment dans les États fragiles, ont été renforcées et assurent des résultats efficaces dans tous les aspects de la nutrition.
- L'engagement des jeunes — mesuré par le nombre de jeunes ambassadeurs à l'échelle mondiale, mais également au sein du Groupe principal.

Indicateurs politiques

- Le Mouvement SUN a optimisé la réussite en présentant la nutrition comme une question politique de haut niveau et la coordination de la nutrition à un plus haut niveau de gouvernance que jamais auparavant (par exemple, au cabinet du Premier ministre plutôt qu'au Ministère de la santé, ce qui permet de mobiliser d'autres secteurs essentiels).
- Les pays membres SUN mettent en place des processus de gouvernance et de planification de la nutrition aux niveaux national et infranational, avec les points focaux infranationaux et les plateformes multisectorielles.
- TOUS les pays membres SUN définissent des cibles de nutrition SMART spécifiques à leur contexte, qui correspondent aux cibles de l'Assemblée mondiale de la santé et à celles liées aux maladies non transmissibles. Indicateur : pourcentage des dépenses consacrées à la nutrition dans les plans de développement nationaux.

STRATÉGIE SUN 3.0 ANNEXES

- La volonté politique en faveur de la nutrition promue par les plus hauts responsables. Indicateur : nombre annuel de mentions de la nutrition dans les discours des ministres.
- Toutes les politiques encouragent et privilégient la nutrition. Indicateur : intégration de la nutrition dans les principales politiques sectorielles, les plans et les lois, aux niveaux national et infranational, selon ce que définissent les plans nationaux pour la nutrition. Objectif de l'indicateur : dans au moins 50 % des pays membres SUN d'ici 2025.

Indicateurs d'impact

- Le déclin de la malnutrition conformément aux progrès nécessaires pour réaliser l'Objectif de développement 2 — émaciation, retard de croissance, surpoids et anémie. Indicateur : réduction annuelle de 2 % dans les pays membres SUN, par rapport aux chiffres de 2020.
- Les cibles nationales de l'Assemblée mondiale de la santé et celles liées aux maladies non transmissibles établies par les pays eux-mêmes sont atteintes dans 50 % des pays membres SUN d'ici 2025.

Références

- Black, R. E., Allen, L. H., Bhutta, Z. A., Caulfield, L. E., de Onis, M., Ezzati, M., Rivera, J., 2008. « Maternal and child undernutrition: global and regional exposures and health consequences ». *The Lancet*, 371(9608), 243–260. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(07\)61690-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(07)61690-0)
- D. Rugg, *et al.*, 2020. Examen stratégique du Mouvement SUN, 2019-2020
- Initiatives de développement, 2020. « Rapport mondial sur la nutrition 2016 : des promesses aux impacts. Éliminer la malnutrition d'ici 2030 ». <https://doi.org/10.2499/9780896295841>
- Shekar, M ; Kakietek, Jakub ; Dayton Eberwein, Julia ; Walters, Dylan, 2017. « Un cadre d'investissement pour la nutrition : atteindre les cibles mondiales en matière de retard de croissance, d'anémie, d'allaitement maternel et d'émaciation ». Directions du développement — Développement humain ; Washington, DC : Banque mondiale. © Banque mondiale.
- Fracassi, P., Siekmans, K. et Baker, P, 2020. « Galvanizing political commitment in the UN Decade of Action for Nutrition: Assessing commitment in member-countries of the Scaling Up Nutrition (SUN) Movement ». *Food Policy*, 90 (octobre 2019), 101788. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2019.101788>
- Shekar, M et Popkin, B, 2020. « Obesity Health and Economic Consequences of an Impending Global Challenge ».
- Manning, R., Espeut, D. A., Stibbe, D., Prescott, D., Ali, M. M. et Thuita, F, 2018. « Midterm Review of the Scaling up Nutrition Movement: Final Report ». (décembre 2018).
- Mokoro Limited, 2015. « Independent Comprehensive Evaluation of the Scaling Up Nutrition Movement Main Report and Annexes Mokoro Limited ». (mai 2015).
- Banque mondiale, 2006. « Repositioning Nutrition as Central to Development: A strategy for Large-Scale Action » (Repositionner la nutrition au centre du développement : une stratégie d'action à grande échelle). Collection Directions in Development de la Banque mondiale (Vol. 13). <https://doi.org/10.1596-978-0-8213-6399-7>
- Levin, C. E., Self, J. L., Kedera, E., Wamalwa, M., Hu, J., Grant, F., ... et Low, J. W, 2019. « What is the cost of integration? Evidence from an integrated health and agriculture project to improve nutrition outcomes in Western Kenya ». *Health policy and planning*, 34(9), 646-655.
- Kemp *et al.* « A Common approach to the measurement of costs and benefits of multisectoral nutrition programs ». *SEEMS-Nutrition, ASN Nutrition 2020 Live Online*, 3 juin 2020.
- Trenouth, L., Sibson, V., Grijalva-Eternod, C., Golden, K. et Puett, C, 2018b. « Comparing the cost and cost-efficiency of two seasonal cash-based interventions of equal value but different timing and duration in Tahoua, Niger ». *New York : Action Against Hunger*.
- Puett, C., Salpéteur, C., Hougbe, F., Martínez, K., N'Diaye, D. S. et Tonguet-Papucci, A, 2018. « Costs and cost-efficiency of a mobile cash transfer to prevent child undernutrition during the lean season in Burkina Faso: a mixed methods analysis from the MAM'Out randomized controlled trial ». *Cost Effectiveness and Resource Allocation*, 16 (1), 13.
- Rapport mondial sur la nutrition 2020